

A Nantes, le jeudi 2 mars 2017

VAINCRA L'ÉCHEC SCOLAIRE, UN ENJEU D'ÉGALITÉ NATIONALE !

La dernière enquête PISA confirme que les inégalités scolaires restent une constante en France. Ces inégalités se traduisent, entre autres choses, par le fait que près de deux millions de jeunes âgés de 15 et 29 ans sont sans emploi ou ne suivent ni études ni formation.

Là où bien des pays d'Europe ont fait évoluer leur système éducatif pour les adapter aux besoins de leur population et aux évolutions contextuelles, la France prend le chemin du parent pauvre de la question éducative, avec une évolution démographique importante et un échec scolaire qui ne se résorbe pas. Naître pauvre dans un quartier populaire et de parents, perçus comme étant étrangers, est un vecteur récurrent d'échec scolaire et de difficulté d'inclusion sociale.

Nos enjeux, au sein de la Ligue de l'enseignement, sont de mettre en exergue le débat de fond concernant les projets éducatifs et de développer les stratégies de partenariat avec l'école publique et laïque qui mettent en avant les intérêts des classes populaires au sein d'une mixité sociale assumée. Nous savons que c'est dès le plus jeune âge que se jouent et se développent les capacités d'apprentissages, en fonction des stimulations environnementales, tant sur le temps de la famille, que de l'école et de l'associatif. La Ligue de l'enseignement milite depuis le 19^{ème} siècle pour que les moyens humains et financiers soient réunis pour former les acteurs éducatifs et accompagner les enfants dans leurs apprentissages. L'objectif est de permettre à tout enfant et jeune, de devenir acteur de la société dans laquelle il vit, une fois adulte. Alors il est incontournable de développer un nombre de postes d'enseignants cohérent avec les enjeux, au sein du service public.

Rendre le système éducatif performant et équitable, c'est lutter contre les discriminations, s'intéresser et soutenir tous les élèves sans distinction et tous les établissements scolaires, en y favorisant la mixité sociale.

Enfin c'est considérer la formation des enseignant.e.s comme un pilier fondamental de la réussite scolaire tant dans leur capacité à transmettre des compétences et des savoirs qu'à accompagner les projets professionnels des élèves en respectant leurs aptitudes et compétences, sans discriminations ni préjugés.

Nous sommes tous garants de la réussite de l'enfant si nous considérons que l'école n'est pas une fin en soi, mais un moyen de l'accompagner vers une future vie d'adulte harmonieuse tant sur le temps personnel que professionnel.

Ligue de l'enseignement - FAL 44

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

Tél : 02.51.86.33.33 - Fax : 02.40.48.18.48

E-mail : secretariatgeneral@laligue44.org

Site internet : www.laligue44.org

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953

La Ligue de l'enseignement milite et œuvre pour mettre l'intérêt de l'enfant au centre des stratégies éducatives. C'est pourquoi elle s'est investie dans la réforme des rythmes scolaires et des politiques éducatives de territoires, pour laquelle nous ne pourrions mesurer les effets que dans 4 à 5 ans. Nous demandons aux politiques qui se succèdent d'arrêter de modifier les stratégies nationales en fonction des quinquennats pour que leurs effets puissent être mesurés, au moins, à moyens termes.

Chaque année, au mois de mars, la Ligue de l'enseignement - FAL 44 coordonne et promeut les « Semaines d'Éducation Contre le racisme et toutes les formes de Discriminations ». La réussite éducative passe également par cet engagement.

Contacts :

Françoise HUEBER-MOUSSET

Vice-présidente

Ligue de l'enseignement - FAL 44

fhueber[at]laligue44[dot]org

Patrick MAURIERAS

Secrétaire Général

Ligue de l'enseignement - FAL 44

pmaurieras[at]laligue44[dot]org

06 47 97 97 03

Ligue de l'enseignement - FAL 44

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

Tél : 02.51.86.33.33 - Fax : 02.40.48.18.48

E-mail : [secretariatgeneral\[at\]laligue44\[dot\]org](mailto:secretariatgeneral[at]laligue44[dot]org)

Site internet : www.laligue44.org

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953